



## Opérations en monnaies étrangères et opérations intracommunautaires

**I** – Une entreprise effectue les opérations suivantes :

04/01 : ventes de produits finis 10 000 € à un client allemand ;  
ventes de produits finis 15 000 GBP à un client britannique.

Taux mensuel douanier : 1 GBP = 1,293 €.

05/02 : règlement des deux clients.

Cours publié par la BDF : 1 GBP = 1,306 €.

Les clients ont communiqué leur numéro d'identification intra.

**II** – Une entreprise française acquiert des marchandises en Italie pour 15 000 €.

01/06 : réception des marchandises,  
12/06 : facturation,  
02/09 : règlement.

**III** – Une entreprise française effectue les opérations suivantes :

05/07 : exportation de marchandises à un client américain 7 500 \$,  
importation de marchandises fournisseur US 2 000 \$,  
1 € = 1,0074 \$.

07/08 : règlements  
1 € = 1,0046 \$.

**IV** – Un contrat de vente de 10 000 \$ portant sur des marchandises a été conclu le 20/09, avec un versement d'un acompte de 20 % du montant HT (1\$ = 1,03 €). Le 13/10 Envoi de marchandises et facturation (1 \$ = 1,05 €). Le 13/12, encaissement du solde de la facture (1 \$ = 1,10 €).

**V** – Une entreprise fait l'acquisition d'une machine-outil aux USA pour 12 000 \$. Le paiement se fait à 30 jours fin de mois. Le 15/10, la machine arrive en France (1 \$ = 1,05 €). Le transitaire acquitte la TVA correspondante pour le compte de l'acheteur et facture les éléments suivants :

Droits de douane : .....200 €  
TVA acquittée : .....  
Commission : ..... 80 €  
TVA sur commission : .....  
Net à payer : .....

Le règlement se fait au 30/11 (1 \$ = 1,09 €).

**VI** – Le 22/9, versement de 1 000 \$ pour une commande de marchandises à un fournisseur US (1 \$ = 1,04 €). Le 13/10, réception des marchandises et de la facture 5 000 \$ (1 \$ = 1,05 €). Le 14/10 paiement du transitaire :

Droits de douane :.....120 €  
TVA acquittée : .....  
Commission :..... 60 €  
TVA sur commission : .....

Net à payer : .....

Le 13/11, règlement du fournisseur de marchandises (1 \$ = 1,08 €).

**VII** – Vente à 1 client japonais de produits finis 1 000 000 JPY :

15/11 : 1 € = 102,48 JPY,  
31/12 : 1 € = 101,32 JPY,  
15/02 : règlement 1 € = 101,45 JPY.

**VIII** – Acquisition de marchandises auprès d'un fournisseur anglais 7 500 GBP :

03/10 : livraison et facturation 1 € = 0,6217 GBP (taux mensuel douanier),  
04/12 : règlement de la première moitié 1 € = 0,6225 GBP (cours publié par la BDF),  
31/12 : inventaire 1 € = 0,6290 GBP (cours publié par la BDF),  
01/02 : règlement de la deuxième moitié 1 € = 0,6190 GBP (cours publié par la BDF).

**IX** – Achat de marchandises auprès d'un fournisseur US pour 12 700 \$ :

10/10 : facturation 1 € = 1,0074 \$,  
31/12 : inventaire 1 € = 1,0046 \$,  
05/03 : règlement 1 € = 1,0036 \$.

**X** – Vente de produits finis à un client anglais :

14/11 : facturation 12 500 GBP, 1 € = 0,6212 GBP,  
18/12 : règlement partiel de 10 000 GBP, 1 € = 0,6195 GBP,  
31/12 : inventaire, 1 € = 0,6295 GBP,  
02/02 : paiement du solde de la facture 1 € = 0,6217 GBP.